

## Province de Québec, le 3 septembre 2013

### Municipalité de St-Joseph-de-Lepage

Mardi, le trois (3) septembre 2013 se tenait à 20H00 au Centre Lepageois, l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents: messieurs les conseiller(e)s, Johanne Morissette, Jasmin Couturier, Alain Thibault et Magella Roussel. Conseillers absents Ghislain Vignola et Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Réginald Morissette, maire. Monsieur Lauréat Dubé arrive à 20h03.

Tammy Caron, sec.trés. et Françoise Bérubé, sec-très. adj. sont aussi présentes.

1. **La séance est ouverte par la récitation de la prière.**
2. **2013-152 Ouverture de la séance**  
M. Le Maire ouvre la séance par la prière et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Madame Johanne Morissette et appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item «Affaires nouvelles ouvert
3. **2013-153 Lecture et adoption des procès-verbaux**  
Étant donné que chacun des membres du Conseil ont reçus leurs copies des procès-verbaux des séances du 5 et 8 août 2013. Il est proposé par Monsieur Alain Thibault et appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire et extraordinaires tel que présentés. Sauf le point huit (8) résolution 2013-139 que la proposition est fait par Monsieur Ghislain Vignola non Monsieur Magella Roussel.
4. **2013-154 Acceptation des comptes**  
Il est proposé par Monsieur Magella Roussel et appuyé par Monsieur Alain Thibault et résolu unanimement l'acceptation des comptes. Le montant des comptes du mois est de 51 060.98\$ pour le folio 2731.

#### Liste des comptes

ALARME BSL INC.	FR. ANNUEL 22-08-13 AU 21-08-1	3926	213,85
ANDRÉ HUDON	CONCIERGERIE JUILLET 2013	776903	170,00
ANDRÉ HUDON	CONCIERGERIE AOUT	776904	82,50
BO-TRAÇAGE	MARQUAGE RUE	1047	1 655,64
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	COROSTOP, MEULE RÉSEAU	fc00090466	16,73
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	COROSTOP GRIS S. MUNICIPALE	FC00093009	21,82
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	PEINTURE PINCEAU, C. LEPA	FC00092769	94,90
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	ATTACHE, RUBAN BARICADE LOISIR	FC00092444	23,98
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	PINCEAU, DÉCAPANT	FC00092573	20,17
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	ECROU,BOULON, VIS S. MUNICIPA	FC00092052	23,65
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	MEMBRANE GÉOTEXTILE PONCEAU	FC00094581	64,30
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	ASPHALTE FROIDE 4 POCHE	fc00096832	36,75
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	SIEGE TOILETTE S. MUN	FC00097545	17,45
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	ASPHALTE FROIDE 5PQT	FC00096545	45,94
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS	REMP#605, 622	29268	547,55
CINÉMA LIDO	SORTIE TERRAIN JEUX	92154	77,00
CROIX-ROUGE DIVISION DU QUÉBEC	RENOUVELLEMENT 2013-2016	2013	150,00
DÉNEIGEMENT JOCELYN OUELLET INC.	TRAVACCOTE, RG 4 O-E ,HARTO	3654	442,65
DÉPANNEUR IRVING	ESSENCE JUILLET 2013	776988	325,31
DÉPANNEUR IRVING	ESSENCE AOUT 2013	332180	412,54
DICKNER INC.	LOCATION COMPACTEUR	M142021	50,59
DICKNER INC.	FLÈCHE DIRECTIONNEL CAM SERV	M142091	2 152,20
DICKNER INC.	CROCHET	M142140	38,17

EXPLOITATION JAFFA INC.	COLLECTE AOUT , ORDU+RECY	18896	2 085,73
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	MUTATION	201301921381	4,00
GARAGE MÉCANIQUE PLUS ENR.	TRIP DE PNEU CAMION SERVICE	418	38,67
GROUPE CCL	ENVELOPPE 1000 2 FENETRES	133266	151,92
GROUPE LECHASSEUR LTÉE	ASPHALET 6-7 AOUT	16197	776,15
GROUPE LECHASSEUR LTÉE	CRIBLURE 0-5MM (5 AOUT)	16148	48,73
HYDRO-QUÉBEC	DÉBRANCHÉ2209-2445 LUM RUE	466840	1 490,08
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE RUE	680200868162	190,17
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC S MUNICIPALIE JUIL. AOUT	659501172592	172,55
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	ENVELOPPE AVEC ADRESSE	187720	109,23
LABORATOIRE BSL	ANALYSE DICOM	52368	124,70
LES EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD ET FILS	CAMION 10ROUES PIERRE	36792	624,89
LES EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD ET FILS	PELLE HYDR	36794	842,20
MALLETTE S.E.N.C.R.L.	RECYC QC 2012,MTQ2010-11-12	522753	2 242,01
MONIQUE PARADIS	REMB TX \$	2013 AOUT	77,84
MRC DE LA MITIS	FRAIS RÉVISION	31240	148,55
MRC DE LA MITIS	QUOTE-PART 3E VERSEMENT	31040	23 435,56
PETITE CAISSE, FRANÇOISE BÉRUBÉ. SEC-TRS	TIMBRE,PILE,ENVELOPPE,FUSIBLE	JUILLET AOUT	95,09
PLOMBERIE PHILIPPE GUY & FILS INC.	FOURNITURE VOIRIE	56786	45,80
POSTE CANADA	TIMBRES	664715	144,87
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	PINCEAU CORROSTOP S. MUN	1205253	56,86
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	GANT VOIRIE	1206872	24,80
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	PINCEAU CORROSTOP GARAGE	1204473	45,51
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	RETENU PROVINCIAL AOUT 2013	aout 2013	1 174,50
TÉLUS MOBILITÉ	CELL VOIRIE AOUT	AOUT 2013	45,65
TELUS QUÉBEC	TEL BUREAU AOUT 2013	AOUT 2013	282,06
VILLE DE MONT-JOLI	2EME VERS. REGR INCENDIE	13907	11 839,25
			<b>53 001.06\$</b>
			<b>-1 940.08\$</b>
			<b>51 060.98\$</b>

Facture Hydro-Québec pour le débranchement est au compte 91550 au montant de 1 940.08\$

Salaires nets : 7 employés \$ 10 748.46 \$

Total des factures : **\$53 001.06\$**  
**Total salaires et compte du mois \$65 749.52\$**

Chèque manuels et en ligne déjà payés (L-M) - 16 866.45 \$  
Salaires payés - 10 748.46 \$

**Reste à payer : \$ 37 134.61 \$**

Solde des comptes : # 2731 : 705 163.54 \$  
# 91550 : 1 392 627.92 \$  
# 91550 : marge de crédit disp 432 627.92 \$

Tammy Caron, sec-trés  
30 août 2013

5. **Correspondance.**

6. **2013-155 Autorisation de transfert**

Sur proposition de Madame Johanne Morissette appuyée par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le transfert du montant de la première tranche du financement pour le projet d'urbanisation de la route 132 pour le montant le 542 444.00\$ déjà au compte 2731 pour le transférer au compte 91550 du projet d'urbanisation de la route 132

7. **2013-156 Autorisation paiement de facture Roche Ltée.**

a) Sur proposition de Madame Johanne Morissette appuyée par Monsieur Lauréat Dubé et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-

Lepage autorise le paiement de la facture #177604 au montant de 13 940.84\$ à la firme Roche Ltée pour les honoraires professionnels pour services rendus de la période du 30 mars au 3 mai 2013. Ce montant sera pris au compte 91550 du projet d'urbanisation route 132.

**2013-157** b) Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyée par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture #177658 au montant de 2 279.67\$ à la firme Roche Ltée pour les honoraires professionnels pour services rendus de la période du 1 janvier au 3 mai 2013. Ce montant sera pris au compte 91550 du projet d'urbanisation route 132.

**2013-158** c) Sur proposition de Monsieur Alain Thibault, appuyée par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture #178370 au montant de 20 429.74\$ à la firme Roche Ltée pour les honoraires professionnels pour services rendus de la période du 4 au 31 mai 2013. Ce montant sera pris au compte 91550 du projet d'urbanisation route 132.

8. **2013-159** **Autorisation de décompte**  
a) Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement du décompte # 15 au montant de 209 375.56\$ à BML pour les travaux effectués pour le projet d'urbanisation route 132.

**2013-160** b) Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement du décompte # 16 au montant de 16 879.79\$ à BML pour les travaux effectués pour le projet d'urbanisation route 132.

**2013-161** c) Sur proposition de Monsieur Lauréat Dubé appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement du décompte # 17 au montant de 72 691.49\$ à BML pour les travaux effectués pour le projet d'urbanisation route 132.

9. **2013-162** **Entretien chemin d'hiver 2013-2014**  
Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyée par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage accorde le contrat d'entretien chemin d'hiver 2013-2014, soit à L'Entreprises E. Normand inc. pour un montant de 99 313.57\$ taxes inclus, conditionnellement à ce que la politique de gestion contractuelle du soumissionnaire soit corrigée au point 3 en complétant qu'une seule des 2 mesures. De plus, M Réginald Morissette, maire et Mme Tammy Caron, d.g sec-très par intérim soient et sont autorisés à signer conjointement le contrat pour et au nom de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage.

10. **2013-163** **Déneigement cours municipal et centre lepageois**  
Sur proposition de Monsieur Alain Thibault appuyée par Monsieur Lauréat Dubé et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage accorde le contrat de déneigement de cours municipale 2013-2014 à Déneigement Jocelyn Ouellet au taux horaire de 70.00\$/heure.

11. **2013-164** **Réfection du réseau routier**  
Sur proposition de Monsieur Magella Roussel appuyée par Monsieur Lauréat Dubé et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise les travaux de voirie à exécuter sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 20 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

12. **2013-165** **Recensement des chien 2014**  
Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyée par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise M. Daniel Caron à effectuer le recensement des chiens de la municipalité pour une rémunération de 100.00\$

**13. 2013-166**

**Gestion des cours d'eau**

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel et appuyé par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage accepte l'entente avec les municipalités locales concernant la gestion des cours d'eau avec la MRC, le conseil nomme M. Réginald Morissette, maire et Mme Tammy Caron d.g sec-très comme signataires des documents requis. (voir annexe à la suite du p.v)

**14. 2013-167**

**Dérogation mineur**

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyée par Madame Johanne Morissette et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise la désignation de l'immeuble affecté :

Isabelle Bérubé, 250, 4<sup>e</sup> rang Ouest, lot 4 371 197 du Cadastre du Québec

Monsieur Dumont présente le dossier, les plans du projet ainsi que la règlementation en vigueur.

Après étude du dossier et analyse des critères, le Comité formule la recommandation suivante :

Considérant que la dérogation demandée est jugée comme étant mineure;

Considérant la bonne foi du requérant;

Considérant les conséquences d'un refus pour le demandeur (superficie insuffisante pour l'aménagement du cabinet de psychologue;

Considérant que le projet ne causera pas de préjudice au voisinage;

Considérant que les autres normes des règlements d'urbanisme seront respectées;

Pour ces motifs, il est proposé par Jean Bélanger, appuyé d'Alain Thibault et résolu de que le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accorder la dérogation mineure telle que demandée.

**2013-168**

**Demande CPTAQ**

Considérant que le potentiel agricole impose de sévères contraintes à la culture des sols;

Considérant que, malgré les contraintes de sol, les demandeurs souhaitent poursuivre l'exploitation agricole des terres selon leur potentiel;

Considérant que les demandeurs souhaitent poursuivre l'utilisation agricole des lots en les utilisant d'une part à des fins sylvicoles et, d'autre part, pour l'élevage de chevaux et de lamas, ainsi que la culture de fourrage sur les terres défrichées;

Considérant que le projet n'implique pas d'ajout de nouveaux usages à des fins autres qu'agricoles;

Considérant que le projet respecte les normes des règlements d'urbanisme;

Considérant que le morcellement aurait pour résultat de créer des propriétés de superficies et de dimensions semblables aux propriétés avoisinantes, ce qui n'aurait pas pour effet de nuire à l'homogénéité de la communauté agricole;

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur Alain Thibault, appuyé de Monsieur Magella Roussel et résolu d'appuyer la demande d'autorisation déposée par madame Sylvie Pelletier-Leblanc auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

15. **2013-169** **Versement d'aide financière Tire de tracteur**  
Sur proposition de Madame Johanne Morissette et appuyée par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage verse au comité de la Tire de tracteur, la subvention reçue par le ministre M. Pascal Bérubé au montant de 1 000\$. Cette subvention est versée au comité suite à la demande faite par celle-ci pour l'activité du 17 août 2013.
- 
- 16.- **2013-170** **Demande de remboursement d'accès à la propriété**  
Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyée par Monsieur Alain Thibault et résolu à l'unanimité, le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le remboursement de taxe d'accès à la propriété pour le matricule 5581 55 9521 pour la somme de 1 528.58\$ pour la construction de maison neuve sur son territoire de la municipalité.
- 16.- **2013-171** **Colloque ADMQ**  
Sur proposition de Madame Johanne Morissette et appuyée par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité, le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise Tammy Caron et Françoise Bérubé à s'inscrire au Colloque annuel de l'ADMQ se tenant au Domaine Valga le mardi 17 septembre 2013 au coût de 65\$ /chacune.
17. **AFFAIRES NOUVELLES :**
- 2013-172** **a)Location Centre Lepageois**  
Sur proposition de Monsieur Magella Roussel et appuyé par Monsieur Lauréat Dubé et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage vous propose 30\$ la location du Centre Lepageois à chaque pratique. Sur cette même proposition, le conseil vous autorise d'apporter vos équipements de pratique suite à l'information reçue de votre part. Que vous avez une police d'assurance à cet effet.
- 2013-173** **b)Autorisation de facture**  
Sur proposition de Monsieur Alain Thibault, appuyé par monsieur Jasmin Couturier et résolu que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise de faire le paiement de la facture p 5876 à Jean-Pierre St-Amand inc. pour le branchement de fil électrique dans le gazebo sur le terrain de la salle municipale au montant de 790.11 taxe inclus.
17. **Période de Questions ;**
18. **2013-174** **Fermeture de l'assemblée.**  
Sur proposition de Monsieur Alain Thibault, appuyée à l'unanimité que la séance soit levée à 20h24.

\_\_\_\_\_  
Réginald Morissette, maire

\_\_\_\_\_  
Tammy Caron, sec.tré.

TC./tc